

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche.

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ENCYCLIQUE de N. S. Père le Pape aux archevêques et évêques espagnols. — DÉCRETS : Décret relatif à la translation de la fête de Saint-Joseph ; Décret relatif à la canonisation de la vénérable Marguerite Bourgeoise. — NOUVELLES DE ROME : Réception de l'ambassadeur français. — Commission judiciaire au Vatican. — Les enfants des écoles et le S. Père. — CANNONIQUE DIOCÉSAINE ET



### SOMMAIRE

PROVINCIALE : Le sacre de Mgr O'Brien. — Mgr de Chicoutimi en Autriche. — Les diners des pauvres. — Avis. — Traits édifiants. — NOUVELLES GÉNÉRALES : Ruines découvertes aux portes de Jérusalem. — La reine Victoria et les élèves des jésuites de Beaumont. — Leçon d'arithmétique. — MISSIONS ÉTRANGÈRES : Lettre de l'abbé Sauret. — Répartie spirituelle du P. Lacordaire. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
**2 cents**

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cent — Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
**2 cents**

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.  
Bureaux • rue Saint-Gabriel, 28.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
C. N. D.

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 22 Janvier — Saint-Joseph de Huntingdon.  
Mercredi, 24 “ — Saint-Irmas.  
Vendredi, 26 “ — Sainte-Rose.  
Dimanche, 28 “ — Couvent d’Hochehaga.

## HEURES DES OFFICES

Dimanche, 21 janvier. — Septuagésime. — 2<sup>e</sup> classe, semi-double.  
Ornements violets.

### *Cathédrale.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres, 3 h.  $\frac{1}{2}$ .—  
Archiconfrérie, à 7 h. p. m.

La fête anniversaire de la fondation  
de l'archiconfrérie est renvoyée au Di-  
manche de la Sexagésime.

### *Notre-Dame.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres, 3 h.  $\frac{1}{2}$ .—  
A 6 h.  $\frac{1}{2}$  p. m., récitation du chapelet.

Le deuxième Dimanche de chaque  
mois, réunion de tempérance à 7 h. p. m.

### *Saint-Jacques.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres et salut,  
3 h.  $\frac{1}{2}$ .—Congrégation des jeunes gens,  
récitatio. de l'office, sermon, à 7 h.  $\frac{1}{2}$ ,  
dans la chapelle du Sacré-Cœur.—Cong-  
régation de persévérance, 1 h.  $\frac{1}{2}$  p. m.

Le premier mercredi, confrérie de la  
bonne mort, 3 h. p. m.

Le dernier Dimanche du mois, réunion  
de tempérance, à 7 h. p. m.

### *Saint-Patrice.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres et salut,  
3 h.  $\frac{1}{2}$ .—Après vêpres :

- 1<sup>er</sup> Dimanche, confrérie du scapulaire.
- 2<sup>e</sup> “ société de tempérance.
- 3<sup>e</sup> “ confrérie du S. Rosaire.
- 4<sup>e</sup> “ association des jeunes  
gens.

### *Eglise du Jésus.*

Grand'messe, 10 h., sermon français.  
—Vêpres, 3 h.  $\frac{1}{2}$ .—A 6 h.  $\frac{1}{2}$  p.m., sermon  
français, salut. — A 8 h. p. m, sermon  
anglais, salut.

### *Saint-Pierre.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres et salut,  
3 h.—Congrégation des hommes, 6 h.  $\frac{1}{2}$   
a. m.—Cong. des jeunes gens, 7 h. a. m.  
—Cong. des demoiselles de l'Immaculée  
Conception, 1 h.  $\frac{1}{2}$ .

### *Saint-Joseph.*

Grand'messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ . — Vêpres, 3 h.  
Congrégation des hommes, 6 h.  $\frac{1}{2}$  a. m.  
—Cong. des dames de Ste-Anne, 2 h. p.m.  
Cong. de Marie Imm., 2 h. p. m. (Ces  
deux congrégations alternent chaque  
dimanche.)

### *Sainte-Anne.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres, 7 h p.m.  
*Sacré-Cœur de Jésus.*

Grand'messe, 10 h.—A 1 h.  $\frac{1}{2}$ . instruc-  
tion pour les enfants.—Vêpres et salut,  
2 h.  $\frac{1}{2}$ .—Dimanche, 14, réunion des En-  
fants de Marie. — A 5 h. p. m., réunion  
de la congrégation des hommes.

### *Sainte-Brigide.*

Grand'messe, 10 h.—Vêpres et salut,  
3 h.—A 4 h., réunion des congrégations  
des dames de Ste-Anne et des Enfants  
de Marie.

### *Saint-Vincent-de-Paul.*

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. —  
Congrégation des hommes, 7 h. a. m.  
—Congrégations des dames de Ste-Anne  
et des Enfants de Marie, à 2 h. p. m.,  
alternativement.

### *Sainte-Marie.*

Grand'messe, 10 h. — Catéchisme à  
1 h. 45 p m.—Société de Saint-Vincent-  
de-Paul, à 11 h. a. m.—Société de tem-  
pérance, 3 h. p. m.

### *Hotel-Dieu.*

Grand'messe, 9 h.  $\frac{1}{2}$ .—Vêpres, 2 h.  $\frac{1}{2}$ .

### *Notre-Dame de Lourdes.*

Congrégation des hommes : récitation  
de l'office, messe, à 6 h.  $\frac{1}{2}$ . — Cong. des  
Enfants de Marie, à 2 h. — Archicon-  
frérie de l'Immaculée Conception, 4 h.  $\frac{1}{2}$ .  
Sur semaine, messe basse à 7 h.

## ENCYCLIQUE

### LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS-SAINTE-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A SES VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHEVÊQUES ET TOUS LES ÉVÊQUES DE  
LA NATION ESPAGNOLE

*A Nos Vénérables Frères et chers Fils les archevêques et évêques et  
autres ordinaires de la région d'Espagne*

LÉON XIII PAPE

Vénérables Frères et chers Fils,  
Salut et bénédiction apostolique.

La généreuse et noble nation d'Espagne excelle en beaucoup de choses ; mais ce qu'il faut signaler au premier rang, c'est surtout qu'après les bouleversements divers d'hommes et de choses, elle garde intact ce zèle ancien et comme héréditaire pour la foi catholique auquel le salut et la grandeur de l'Espagne ont toujours paru attachés. De ce zèle il y a des preuves en grand nombre, mais la principale est cette piété insigne envers le Siège apostolique, dont les Espagnols témoignent souvent d'une façon éclatante et de toute manière, par leurs lettres, par leurs libéralités, par les pèlerinages entrepris en l'honneur de la religion. En outre, le souvenir ne périra pas du temps, qui n'est pas éloigné, où, le Siège apostolique subissant l'atteinte d'événements funestes, les Espagnols donnèrent à l'Europe le spectacle de la force tout ensemble et de la piété de leurs cœurs.

Dans tout cela, chers fils et vénérables frères, après le bienfait particulier de Dieu, Nous reconnaissons le fruit de votre vigilance, et aussi la louable résolution du peuple lui-même qui, par ces temps si hostiles au nom catholique, adhère avec zèle à la religion de ses ancêtres et n'hésite pas à égaler la grandeur des périls par la grandeur de la constance qu'il y oppose. Aussi n'est-il rien qu'on ne puisse, à bon droit, espérer de l'Espagne, pourvu que cette affection des cœurs soit entretenue par la charité et fortifiée par un ferme accord des volontés.

Mais à ce sujet—car Nous ne dissimulerons pas l'état des choses—lorsque Nous songeons à l'attitude que certains catholiques d'Espagne croient devoir prendre, Notre esprit est douloureusement affecté d'une sollicitude anxieuse, assez semblable à celle que les Corinthiens jadis causaient à l'apôtre saint Paul. La corde non-seulement des catholiques entre eux, mais surtout des

catholiques avec les évêques, était restée jusqu'ici paisible et assurée ; aussi Notre prédécesseur Grégoire XVI louait à bon droit la nation espagnole de ce qu'en sa très grande majorité elle persévérerait dans son antique respect envers les évêques et les pasteurs inférieurs institués canoniquement (1).

Aujourd'hui, cependant, par suite des rivalités de partis, on aperçoit des traces de dissensions qui partagent les esprits comme en divers camps et troublent même les associations instituées en vue de la religion. Souvent il arrive que l'autorité des évêques a moins de crédit qu'il ne faudrait auprès de ceux qui discutent sur les meilleurs moyens qu'il convient d'adopter pour la défense des intérêts catholiques. Bien plus, si parfois un évêque donne un conseil, s'il a, selon son pouvoir, ordonné quelque chose, il ne manque pas de personnes qui le supportent mal ou le blâment ouvertement, l'interprétant de telle sorte qu'ils estiment que l'évêque a voulu favoriser les uns et molester les autres.

Or, on voit clairement combien il importe de maintenir intacte l'union des esprits, d'autant plus que, dans cette licence des mauvaises opinions si répandues partout, dans cette guerre si violente et si perfide faite à l'Eglise catholique, il est absolument nécessaire que tous les chrétiens mettent en commun leurs forces et fassent aussi conspirer leurs volontés pour la résistance, de peur que la ruse de leurs adversaires ne les amène à tomber séparément sous leurs coups. C'est pourquoi, frappé par la considération de ces dangers, Nous vous faisons appel par ces lettres, chers fils et vénérables frères, demandant avec ardeur que, vous faisant les interprètes de nos salutaires avis, vous appliquiez à raffermir la concorde, votre prudence et votre autorité.

Or, il sera opportun tout d'abord de rappeler quels sont les rapports mutuels de la religion et de la politique, parce que beaucoup se laissent tromper en ce point par des erreurs contraires. En effet, il en est qui ont coutume non-seulement de distinguer la politique et la religion, mais de les désunir complètement et de les séparer, de telle sorte qu'ils ne veulent entre elles rien de commun et qu'ils ne pensent pas qu'il faille en rien tolérer l'influence de l'une sur l'autre. Ceux-là, en vérité, ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui souhaitent que l'Etat soit constitué et administré en dehors de Dieu créateur et maître de toutes choses ; et leur erreur est d'autant plus déplorable qu'ils écartent ainsi témérairement la société de la source d'avantages la plus féconde. Car, quand la religion est supprimée, il arrive nécessairement qu'on voit chanceler la stabilité des principes sur lesquels se fonde surtout la sécurité publique, qui tirent de la religion leur principale force, et au moyen desquels on peut, par exemple : commander avec justice et modération, se soumettre par conscience du devoir qu'on en a, dompter ses passions par la vertu, rendre à chacun ce qui lui appartient, ne pas toucher au bien d'autrui.

(1) Alloc. *Afflicta*, Kal. mart. 1841.

Mais de même qu'il faut éviter cette erreur impie, il faut fuir aussi l'opinion contraire de ceux qui mêlent et confondent, pour ainsi dire, la religion avec l'un ou l'autre parti politique, au point qu'ils déclarent avoir presque abandonné le nom de catholiques ceux qui seraient d'un autre parti. Cela, c'est faire entrer à tort les factions politiques dans le champ auguste de la religion ; c'est vouloir supprimer la concorde fraternelle, et ouvrir la porte à une multitude funeste d'inconvénients. Il importe donc que la religion et la politique, qui sont distinctes par genre et par nature, soient dans l'opinion et le jugement l'objet de la même distinction ; car cet ordre de choses civiles, pour honnête et important qu'il soit, si on le considère en lui-même, ne dépasse pas les fins de la vie qu'on passe sur cette terre. Au contraire, la religion, née de Dieu et rapportant à Dieu toutes choses, s'élève plus haut et atteint le Ciel. Ce qu'elle veut, en effet, ce qu'elle demande, c'est d'inculquer à l'âme, qui est la partie de l'homme la plus excellente, la connaissance et l'amour de Dieu, et de conduire sûrement le genre humain tout entier à la cité future que nous cherchons. C'est pour quoi il est juste de considérer comme étant d'un ordre supérieur la religion et tout ce qui lui est attaché par quelque lien particulier. D'où il suit que la religion étant le bien suprême, elle doit demeurer intacte au milieu de la variété des choses humaines, et jusque dans les changements des Etats, car elle embrasse tous les intervalles de temps et de lieux. Il faut donc que les hommes de partis contraires, divisés sur le reste, s'accordent tous à convenir que la religion doit être sauve dans l'Etat.

Tous ceux qui aiment le nom catholique doivent s'unir comme par un pacte en vue de poursuivre avec zèle ce dessein, aussi noble que nécessaire, et faire taire un peu les opinions diverses relatives à la politique, bien qu'il soit très permis de défendre ces opinions en leur lieu, honnêtement et légitimement. L'Eglise, en effet, ne condamne pas des préoccupations de ce genre, pourvu qu'elles ne répugnent ni à la religion ni à la justice ; mais, loin de tout fracas de contestations, elle continue d'apporter ses soins à l'utilité commune, d'aimer tous les hommes avec une charité maternelle, réservant toutefois ses prédilections pour ceux dont la foi et la piété sont plus grandes.

Or, le fondement de la concorde dont Nous avons parlé est le même dans l'Eglise que dans toute société bien constituée : c'est l'obéissance au pouvoir légitime qui, par ses ordres, par ses interdictions, par sa direction, procure la concorde et l'harmonie dans la variété des esprits. A cet effet, Nous allons rappeler des choses bien connues de tous ; Nous les rappelons néanmoins, afin qu'elles soient l'objet non-seulement des réflexions de l'esprit, mais de la pratique et des usages quotidiens et comme la règle du devoir.

De même donc que le Pontife romain est le maître et le chef de toute l'Eglise, de même les évêques sont les directeurs et les chefs des Eglises qu'ils ont reçues canoniquement pour les gouverner.

C'est à eux qu'il appartient, chacun dans sa juridiction, de présider, d'ordonner, de corriger et généralement de décider des choses qui paraissent se rapporter à l'Eglise. En effet, ils sont participants du pouvoir sacré que Notre-Seigneur Jésus-Christ laissa à son Eglise après l'avoir reçu de son Père. C'est pourquoi Grégoire XVI, Notre prédécesseur, a dit : " Nous ne doutons pas que ceux qui sont appelés à une part de Notre sollicitude tiennent la place de Dieu (1). " Ce pouvoir des évêques leur a d'ailleurs été donné pour la plus grande utilité de ceux sur qui il s'exerce, car, par sa nature, il vise à l'*édification du corps de Jésus-Christ*, et il fait que chaque évêque est comme le lien qui rattache entre eux et avec le souverain Pontife, par la communion de la foi et de la charité, les chrétiens dont il est le chef, comme sont unis la tête et les membres.

Sur ce sujet, voici la grave sentence de saint Cyprien : " Le peuple uni au prêtre et le troupeau adhérent à son pasteur, voilà l'Eglise (2) ", et cette autre plus grave encore : " Vous devez savoir que l'évêque est dans l'Eglise et l'Eglise dans l'évêque en sorte que, si quelqu'un n'est pas avec l'évêque, il n'est pas dans l'Eglise (3). " Telle est la constitution de l'Eglise, et elle est immuable et perpétuelle. Que si on ne la gardait pas saintement, il s'ensuivrait nécessairement une profonde perturbation des droits et des devoirs, par la disjonction des membres bien adaptés du corps de l'Eglise " lequel soutenu et construit à l'aide de nœuds et de jointures, grandit pour la gloire de Dieu (4). " D'où il appert qu'il faut accorder aux évêques un respect égal à l'excellence de leur charge, et leur obéir absolument dans les choses qui relèvent de leur pouvoir.

En considérant les dissentiments qui agitent en ce temps-ci beaucoup d'esprits, non-seulement Nous exhortons tous les Espagnols, mais Nous les adjurons instamment de se montrer pénétrés de ce grand devoir. Qu'ils s'appliquent, avec un soin tout particulier, à garder la modération et à pratiquer l'obéissance, ceux qui appartiennent au clergé et dont les paroles et les actes ont le plus d'autorité, comme exemple, auprès de tous les partis. Les œuvres de leur ministère, qu'ils le sachent bien, leur deviendront surtout fructueuses en même temps qu'elles seront salutaires au prochain, s'ils s'attachent à l'autorité et à la volonté de celui qui gouverne le diocèse. Il n'est pas dans l'ordre que les prêtres se livrent aux rivalités de partis de manière à paraître avoir plus à cœur les choses humaines que les divines. Qu'ils comprennent donc qu'il leur faut prendre garde de sortir de la sagesse et de la mesure. Grâce à ce soin, Nous sommes persuadé que le clergé espagnol contribuera de plus en plus par sa vertu, sa doctrine et ses œuvres, non-seulement au salut des âmes, mais au bien de l'Etat.

Pour l'aider dans cette tâche, Nous faisons grand cas du con-

(1) Epist. 198, lib. 13.

(2) Ep. 69, ad. *Papianum*.

(3) *Ibid.*

(4) Coloss. 11, 19.

cours de ces associations, qui sont comme des troupes auxiliaires pour la propagation du nom chrétien. Aussi approuvons-Nous leur existence et leurs œuvres, et Nous souhaitons vivement qu'en croissant en nombre et en zèle elles produisent des fruits toujours plus abondants. Mais comme elles se proposent la défense et le progrès de la cause catholique, et que cette cause est confiée dans chaque diocèse à l'évêque, il va de soi qu'elles doivent être soumises aux évêques, se placer sous leur autorité et leur patronage et s'efforcer de maintenir dans leur sein la concorde des esprits. C'est, en effet, la première loi de toute société d'hommes que toute leur force et leur efficacité viennent de l'accord des volontés ; il faut ensuite que ces sortes d'associations fassent briller la charité mutuelle, qui doit être la compagne de toutes les bonnes œuvres, et comme le signe et la marque de tous les disciples de la philosophie chrétienne.

C'est pourquoi, comme il peut arriver aux associés d'avoir des opinions politiques différentes, pour que la bonne harmonie ne soit pas troublée par les divergences des partis, il faut se rappeler le but de ces associations, qui tiennent du catholicisme même leur nom, et se proposer uniquement dans la conduite de ne paraître appartenir à aucun parti, en se souvenant de cette divine parole de l'apôtre saint Paul : " Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu la livrée du Christ. Il n'y a plus de Juif ni de Grec, plus d'esclave ni d'homme libre... car vous êtes tous un dans le Christ (1). " Il en résultera cet avantage que non-seulement tous les associés entre eux, mais aussi que les diverses associations du même genre réaliseront ce qui doit être le but principal de leurs efforts, l'entente et la bonne harmonie. En mettant de côté, comme Nous l'avons dit, les questions de partis, on supprimera les principales causes de querelles, et ainsi une même cause réunira en elle tout le monde, cette cause la plus grande et la plus noble, sur laquelle il ne peut exister de dissentiment entre les catholiques dignes de ce nom.

Enfin, il est très important que ceux qui combattent par leurs écrits, surtout dans les journaux, pour la défense de la religion, observent cette règle. Leur zèle et leurs bonnes intentions Nous sont connus, et Nous ne pouvons manquer de leur accorder de justes éloges pour leurs mérites à l'égard du catholicisme. Mais la cause qu'ils ont embrassée est si bonne et si haute, qu'elle exige de nombreuses conditions auxquelles ne doivent pas faillir les défenseurs de la justice et de la vérité : car en remplissant un devoir, ils ne peuvent manquer aux autres. Les avis que Nous avons donnés aux associations, Nous les donnons de même aux écrivains, afin qu'écartant dans un esprit de douceur et de mansuétude les sujets de disputes, ils maintiennent entre eux et dans le public l'union des esprits ; car les écrivains peuvent beaucoup en bien et en mal. Comme il n'y a rien de plus contraire à la concorde que la violence du langage, les jugements téméraires, les calomnies, il

(1) *Coloss.* II, 19.

faut éviter et détester tout ce qui y ressemble. Pour la défense des droits sacrés de l'Eglise et de la doctrine catholique, ce n'est pas des débats acrimonieux qu'il faut, mais une discussion modérée et mesurée, où le poids des arguments plutôt que la violence et l'apreté du style donne raison à l'écrivain.

Telles sont donc les règles de conduite que Nous estimons les plus propres à faire disparaître les causes qui empêchent la parfaite union des esprits. Ce sera à vous, chers fils et vénérables frères, d'être les interprètes de Notre pensée auprès du peuple et de veiller, autant que vous le pourrez, à ce que tous conforment leur conduite à Nos avis. Nous avons toute confiance que les Espagnols, tant par l'effet de leur attachement éprouvé envers ce Siège apostolique, qu'en considération des avantages de la concorde, le feront d'eux-mêmes. Qu'ils reproduisent les exemples de leur nation ; qu'ils considèrent que si leurs ancêtres ont pu accomplir chez eux et au dehors de si hauts faits, ce n'est pas assurément en gaspillant leurs forces dans des divisions, mais en agissant comme avec une seule âme et un seul esprit. Car, c'est animés par une fraternelle affection et par un même sentiment qu'ils ont triomphé de la redoutable domination des Maures, de l'hérésie et du schisme. Qu'ils suivent donc les traces de ceux dont ils ont reçu la foi et la gloire, afin de se montrer les héritiers non-seulement de leur nom, mais aussi de leurs vertus.

Pour le reste, Nous croyons, chers fils et vénérables frères, qu'il importe, pour l'union des esprits et la conformité de conduite, que ceux de vous qui sont dans la même province se concertent entre eux et avec leur archevêque sur les résolutions à prendre en commun, et s'il en était besoin qu'ils recourent à ce Siège apostolique, d'où procède, avec la lumière de la vérité, l'intégrité de la foi et la force de la discipline. Les pèlerinages entrepris des divers points de l'Espagne seront particulièrement favorables à cet effet. Car il n'y a rien de plus propre à apaiser les dissentiments et à écarter les disputes que la voix de Celui que le Seigneur Jésus-Christ, prince de la paix, a établi comme vicaire de son autorité, et aussi l'abondance des grâces célestes qui découle à pleins bords du tombeau des apôtres.

Cependant, comme " tout Notre pouvoir vient de Dieu, " priez Dieu ardemment avec Nous, qu'il donne à Nos conseils une vertu efficace et qu'il dispose l'esprit des peuples à l'obéissance. Que l'auguste Mère de Dieu, la Vierge Marie Immaculée, patronne des Espagnes, favorise notre commune entreprise ; que l'apôtre saint Jacques Nous soit en aide, ainsi que Thérèse de Jésus, la vierge législatrice, la grande lumière des Espagnes, en qui le zèle de l'union, l'amour de la patrie et l'obéissance chrétienne ont été d'un si éclatant exemple.

Et maintenant, comme gage des célestes faveurs et en témoignage de Notre paternelle bienveillance pour vous, Nous vous donnons affectueusement dans le Seigneur, à vous tous, nos chers fils et vé-



nérables frères, et à toute la nation espagnole, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 décembre de l'an 1882, de Notre Pontificat la cinquième année.

LÉON XIII, PAPE.

---

## DÉCRETS

---

### DÉCRET RELATIF A LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE SAINT-JOSEPH.

La translation de la fête de Saint-Joseph ne jouit d'aucun privilège. Il n'en est pas ainsi de la fête de l'Annonciation, laquelle, d'après un décret du 20 juillet 1748, jouit de privilèges particuliers lorsqu'elle tombe un des dimanches du carême ou dans la quinzaine de Pâques.

Dans le premier cas elle se transfère au lendemain, déplaçant toute autre fête qui n'est pas de première classe ; dans le second cas elle se transfère au lundi de Quasimodo, à moins que ce jour ne soit occupé par une fête de première classe. Par conséquent, dans le cas de translation de la fête de Saint-Joseph et de celle de l'Annonciation, la première, bien que de première classe, ne sera pas préférée à la seconde qui n'est que de seconde classe.

Voici le décret :

### CALAGURITANA ET CALCEATEN.

DECRETUM QUOAD FESTUM S. JOSEPH OCCURRENS A DOMINICA PALMARUM.

Rmus Dnus Episcopus Calaguritanus et Calceatensis Sacræ Rituum Congregationi sequens dubium resolvendum humillime proposuit, nimirum :

Festum sancti Joseph B. M. V. sponsi et Catholicæ Ecclesiæ patroni, qui ad ritum duplicis primæ classis a sa. me. Pio Papâ IX elevatum fuit, occurrens a Dominica Palmarum usque ad feriam V in Cœna Domini, ita ut festum Annuntiationis Deiparæ absque præcepto Sacrum audiendi et a servilibus abstinendi transferatur, est ne transferendum juxta Rubricas Breviarii, vel præponendum festo Annuntiationis ?

Sacra vero Rituum Congregatio, referente Secretario, audita sententia alterius ex Apostolicarum Cæremoniarum Magistris, rescribere censuit : *Affirmative ad primam partem ; Negative ad secundam partem.* Atque ita rescripsit et servari mandavit. Die 8 Martii 1879.

---

### DÉCRET RELATIF A LA CANONISATION DE LA VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOIS.

Le procès en canonisation de la vénérable Marguerite Bourgeois, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame, se poursuit toujours

activement. Voici le texte d'un décret par lequel la S. Congrégation confirmait dernièrement le jugement de l'ordinaire de Montréal, concernant l'observation du décret du Pape Urbain VIII qui prohibe tout acte public antérieurement à la béatification :

“ Decretum.—Marianapolitana, Beatificationis et Canonizationis Venerabilis Servæ Dei Margaritæ Bourgeois fundatricis congregationis Sororum Nostræ Dominæ.

Quum eminentissimus et reverendissimus dominus cardinalis Aloisius Oreglia a Sancto Stephano ponens causæ beatificationis et canonizationis ven. servæ Dei Margaritæ Bourgeois, ad instantiam Rev. P. Arthuri Julii Capher procuratoris generalis Seminarii Sancti Sulpitii causæ prius postulætoris constituti in ordinariis Sacrorum Rituum comitiis hodierna die ad Vaticanum habitis sequens proposuerit dubium : “ An sententia iudicis subdelegati a Reverendissimo Episcopo Marianapolitano super cultu præfatæ Ven. Servæ Dei non exhibito seu super partitione decretis sa. me. Urbani Pape VIII, sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur ? Emi et Rmi Patres sacris tuendis ritibus præpositi omnibus accurate perpensis auditæ que Voce et Scripto R. P. D. Laurentis Salvati S. fidei prom. rescribere censuerunt : affirmative seu sententiam esse confirmandam. Die 4 februarii 1882. De præmissis autem facta per infrascriptum secretarium SS. D. N. Leoni P. P. XIII fideli relatione, sanctitas sua Rescriptum S. C. ratum habere et confirmare dignata est die 9 iisdem mense et anno.

Loce † Sigilli. D. Card. Bartolinius, S. R. C. præfectus. Placidus Ralli, Secretarius.

## NOUVELLES DE ROME

L'*Osservatore romano* publie la nomination de Mgr Vannutelli comme internonce du Brésil, et celle de Mgr Rotella comme internonce à Constantinople.

Rome, 23 décembre.

Mr Lefavre de Behaine, le nouvel ambassadeur de France au Vatican, a présenté aujourd'hui, avec le cérémonial habituel, ses lettres de créance au Pape. Léon XIII s'est montré plein d'attention pour l'ambassadeur de France.

Le jeudi, 14 décembre, le Saint-Père a reçu les élèves de quatorze écoles chrétiennes de Rome ; ils étaient au nombre de dix-huit cents.

Les petits enfants de l'asile *Léon XIII*, vêtus de leur gracieux costume et accompagnés des Sœurs de charité, se trouvaient là aussi. Les représentants des comités scolaires faisaient fonctions de délégués des écoles.

Lorsque le souverain Pontife est arrivé dans la salle, les enfants de l'asile, s'avançant vers son trône, se sont mis à chanter en chœur,

avec sentiment et précision, un hymne de reconnaissance envers leur auguste Bienfaiteur.

Sa Sainteté a donné aux instituteurs et aux Sœurs de charité une médaille d'argent. Tous les élèves ont reçu une médaille de bronze. Le Saint-Père a remis 2,000 francs à M. Rospigliosi, président du comité des écoles. L'audience s'est prolongée au-delà de 2 heures.

On rapporte, dit l'*Osservatore romano* que dans sa visite aux musées du Vatican et à la basilique de Saint-Pierre, M. de Giers, chancelier de Russie, était accompagné de M<sup>me</sup> Giers et de M. le commandeur Salviati. D'autre part, on dit que le chancelier russe s'est montré émerveillé des splendeurs de la basilique et des trésors d'art des musées du Vatican.

Il y a dans les monuments romains comme un peuple de marbre et l'on comprend ce qui a été dit de la Rome antique, savoir qu'elle avait quatre millions d'habitants et cinq millions de statues.

Suivant la coutume de la Cour pontificale, le 25 du mois de novembre, les EE<sup>mes</sup> et les RR<sup>mes</sup> MM. les cardinaux, résidant à Rome, ont expédié par lettre des félicitations et des souhaits de prospérité aux souverains et souveraines catholiques, ainsi qu'à leurs vénérables frères absents de Rome, à l'occasion des fêtes de Noël.

Le 11, les délégués des instituts archéologiques de Rome ont offert à M. Rossi, archéologue de grand renom, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance, une médaille d'or, aux frais de laquelle ont contribué un grand nombre de savants de l'Europe. L'excédent des souscriptions, qui s'élève à 20,000 francs, sera consacré à la continuation des fouilles dans les catacombes.

Voici, d'après le *Moniteur de Rome*, les noms des membres de la commission judiciaire établie au Vatican par le dernier " Motu proprio " du souverain Pontife :

Première section, formant la première instance : Mgr Christofori, auditeur de rote, président ; Mgr Gizzi, auditeur de rote ; Mgr Galimberti, " votante della Segnatura. "

Seconde section, formant la deuxième instance : Mgr Apolloni, auditeur de rote, président ; Mgr Montel, auditeur de rote pour l'Autriche ; Mgr Franchi, " prelado chierico di Camera. "

Les deux sections réunies constituent la troisième instance. La présidence est alors dévolue à Mgr Marini, auditeur général de la Révérende Chambre apostolique.

#### CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Dans le cours de son voyage en Europe, Mgr D. Racine a élevé au sous-diaconat, à Volders, Autriche, MM. Gauvreau et Côté, de Québec, et cinq autres diacres, tous de l'ordre de Saint-Dominique.

Au dîner le rév. P. Prieur réunissait autour de sa table hospitalière plusieurs religieux et prêtres du voisinage ; au milieu du repas, Mgr Racine a pris la parole et a exprimé son bonheur et sa reconnaissance.

A Bologne, les prêtres qui accompagnaient Mgr Racine sont allés prier au tombeau de Saint-Dominique, et Mgr a célébré les saints mystères en présence du corps de son saint patron. La châsse qui renferme ce précieux dépôt est un objet d'art, et la chapelle où elle se trouve est d'une grande richesse.

C'est Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal qui sera le prélat consécrateur au sacre de Mgr l'archevêque O'Brien. Cette cérémonie, à laquelle assisteront tous les évêques de la Nouvelle Ecosse et plusieurs évêques des provinces maritimes, aura lieu demain.

Le dîner annuel des malades de l'hôpital Notre-Dame a été donné la semaine dernière. Deux tables couvertes de mets recherchés avaient été placées dans les salles des hommes et des femmes. Mgr Fabre présidait et les malades étaient servis par les dames patronesses. Après le dîner Mgr donna la bénédiction aux malades et félicita les bonnes sœurs de leur fête et de leur dévouement. Puis Sa Grandeur félicita aussi les dames patronesses de leur piété et de leur charité.

Dimanche dernier des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul offraient à leur tour un dîner aux pauvres recueillis par la communauté des sœurs Grises de la rue Guy.

Le dîner a eu lieu à l'issue des Vêpres. Une nombreuse assistance, où les membres de Saint-Vincent de Paul étaient en majorité, s'était rendue à cette fête des déshérités et tous, à l'envie, se firent les serviteurs des pauvres.

Mgr l'évêque de Montréal, assisté de plusieurs membres de son clergé, présidait. Il a adressé quelques touchantes paroles à ces heureux convives et leur a donné sa bénédiction.

Un salut solennel a suivi le dîner.

---

## AVIS

Nous enverrons nos premiers numéros à un grand nombre de personnes pour qu'on puisse juger notre journal. Celles qui ne voudront pas s'abonner sont instamment priées de nous le renvoyer.

Des retards se sont produits dans la distribution en ville du premier numéro de *La Semaine Religieuse*. Ces retards ne se produiront plus ; nos mesures sont prises pour que la distribution soit complètement faite dans la journée du samedi.

## QUELQUES TRAITS ÉDIFIANTS.

Saint Jean-François Régis, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus, ayant rencontré un pauvre couvert de plaies ulcéreuses, se mit à le soigner. Le pauvre lui disait : " Comment pourrai-je vous remercier assez ? Vous êtes mon libérateur, mon père." Le saint lui répondit : " C'est à moi de vous remercier ; en vous soignant, je gagne des mérites, comme vous en gagnez vous-même par votre patience et votre soumission à la volonté de Dieu. "

\* \*\*

Saint Sérapion, Egyptien, se vendit pour soulager une veuve affligée. Son maître lui rendit la liberté et lui donna en le congédiant un habit, une tunique et un livre des évangiles. Il n'alla pas loin sans donner à des pauvres cet habit et cette tunique. " Qui vous a ainsi dépouillé ? " lui dit-on. Il montra son livre des évangiles. Quelque temps après, il vendit ce livre : " Qu'en avez-vous fait ? " lui dit-on encore. Il répondit : " Ce livre me disait sans cesse : Vends ce que tu as, et donnes-en le prix aux pauvres. " J'ai fini par lui obéir, en le vendant lui-même. "

\* \*\*

Saint Alphonse de Liguori, évêque et docteur de l'Eglise, raconte le trait suivant :

" Une mère cache le meurtrier de son fils et lui pardonne. Il lui est révélé que, à cause de ce grand acte de charité, son fils, qui avait été condamné au Purgatoire, en a été immédiatement délivré. "

\* \*\*

L'apôtre saint Pierre avait été enfermé dans les prisons de Rome. Ayant converti les geôliers, il put sortir. Comme il se trouvait vers les portes de la ville, il rencontra son divin Maître, et lui demanda où il allait. " Je vais à Jérusalem pour être de nouveau crucifié. " Frappé par cette réponse, saint Pierre retourna sur ses pas, rentra à Rome, et fut, bientôt après, mis à mort.

Nous pouvons tirer de ce fait une utile leçon. Souvent la souffrance nous menace ou nous atteint. Songeons que Notre-Seigneur Jésus-Christ a assumé toutes les misères humaines

et subi le supplice de la croix pour nous sauver, nous pécheurs. Ne repoussons pas l'occasion d'expié nos fautes, quand elle se présente sous la forme de maladies, de douleurs, de chagrins ; acceptons-la avec courage, et qu'elle devienne pour nous une source de mérites auprès de Dieu.

\* \* \*

M. Gély, curé de Barjac (diocèse de Mender), fut, pendant la grande révolution, conduit à la prison de cette ville par des républicains de sa paroisse. Lorsqu'ils l'y eurent enfermé il leur dit : " Il ne me reste que six francs ; comme je n'en ai plus besoin, je vous les donne. " Il fut martyrisé bientôt après.

On a remarqué que ces indignes paroissiens ont tous péri d'une manière tragique, laissant sur leur paroisse une tache qu'on ne cesse de lui reprocher.

\* \* \*

Un saint curé du diocèse de Versailles, prêchant un jour à ses paroissiens sur le luxe, leur dit avec une certaine malice : Le paon est l'oiseau le mieux habillé ; *mais il a une fort petite tête.*"

\* \* \*

Un martyr de la révolution allant être fusillé : " Otez-moi, dit-il, le bandeau qui me couvre les yeux ; il m'empêche de voir le ciel. "

Un autre martyr de la même époque allait être guillotiné. Il dit au bourreau : " Tournez-moi la tête en haut, afin que je puisse voir le ciel. "

\* \* \*

Saint Bernard partait avec quatre de ses frères pour se faire religieux. Guy, l'aîné, dit à Nivard, le sixième frère encore jeune : " Adieu, mon cher Nivard ; nous te laissons tous nos biens. — Ah ! répondit l'enfant, vous prenez le ciel pour vous autres, et vous me laissez la terre ; ce partage ne me plaît pas, je veux vous suivre. " Ce qu'il fit plus tard. L'Eglise l'a mis au rang des *bienheureux*.

\* \* \*

Un jour, saint Augustin, prêchant à son peuple s'écria : Si Dieu voulait vous donner cent mille ans de vie heureuse à condition qu'à la fin il n'y aurait point de paradis pour vous,

accepteriez-vous une pareille proposition ? ” L’auditoire tout entier se leva, en criant : “ Non ! non ! que tout périsse et que Dieu nous reste ! ”

\* \* \*

M. Leverrier, célèbre astronome, venait de découvrir dans l’espace une planète très-éloignée de la terre. Mgr. l’évêque de Coutances, l’ayant rencontré, l’en félicita en disant : “ Vous venez, Monsieur, d’élever j’usqu’aux astres la gloire de votre nom. ” Ce savant, qui était chrétien, répondit : “ Monseigneur je veux monter encore plus haut, j’ai l’ambition d’aller jusqu’au ciel. ”

---

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

---

Les ruines récemment découvertes, aux portes de Jérusalem, de l’église que l’on croit être celle de Saint-Etienne continuent à être activement fouillées, et les travaux amènent chaque jour de nouvelles découvertes, par exemple, celle de deux églises superposées et différemment orientées, quelques tombeaux et une inscription qui n’a pas encore été déchiffrée.

Une nouvelle église paroissiale vient d’être érigée à Bethléem. Cette ville sera bientôt dotée de deux autres églises, celle des Carmélites au dessus de la grotte de David et celle que dom Belloni se propose d’élever auprès de son institution de la Sainte-Famille.

Les élèves des Jésuites à Beaumont, près de Windsor (Angleterre), firent éclater une explosion de fidélité quand un misérable fou tira, il y a quelques mois, un coup de pistolet sur la reine Victoria. Sa Majesté, vivement touchée de la démonstration des étudiants catholiques, vient de faire cadeau au collège de son portrait, sur lequel elle a écrit de sa main ces mots : “ Victoria regina. Mars 1882. ” Sur l’invitation de la reine, le recteur, R. P. Cassidy, se rendit samedi dernier au château de Windsor, accompagné de deux élèves, pour recevoir le présent royal des mains de la souveraine, et il fut retenu ensuite à déjeuner par sir H. Ponsonby.

Le clergé schismatique de l’île de Chypre, présidé par son archevêque Sempronius, s’oppose à ce que les Anglais accordent aux catholiques les mêmes droits dont jouissent les schismatiques ; mais le gouvernement anglais a passé outre et fait droit aux justes réclamations des catholiques.

L’archiduc Albert, feldmaréchal de l’armée autrichienne et vainqueur des Italiens à Custozza, est en même temps un philanthrope

chrétien des plus distingués. Il vient de faire les plans d'une église monumentale à ériger à Fizinietz, en Silésie.

Cette église, la plus belle de la contrée, est destinée à servir de paroisse aux nombreux ouvriers qui travaillent dans les forges que possède l'archiduc dans ce pays. Tout ce qui peut augmenter le bien-être de ses ouvriers fait l'objet de la sollicitude de l'archiduc, et la colonie ouvrière qu'il a fondée est un établissement modèle.

---

Mgr l'évêque d'Ayacucho (Pérou) vient de mourir victime de sa charité pastorale.

Tandis qu'il s'efforçait d'apaiser une sédition à Huenta, il a été tué par les émeutiers qu'il a généreusement pardonnés en expirant.

Mgr Jean-Joseph de Polb, né à Jéa le 4 juillet, 1817, avait été préconisé le 17 septembre 1875.

---

### MISSIONS ÉTRANGÈRES.

Extrait d'une lettre de M. l'abbé Sauret, missionnaire au Japon :

“ Cette année-ci, le chiffre des conversions de mon district n'est pas énorme. Je n'ai guère que cinquante-cinq adultes. C'est peu en comparaison du grand nombre de païens qui sont aux environs ; mais l'œuvre des conversions est l'affaire du Bon-Dieu et de ses saints serviteurs. Pour moi, je suis loin de servir le Bon-Dieu comme je le devrais, et voilà pourquoi la réussite ne correspond point à mes désirs. Priez donc bien, *ut Deus det incrementum*.

“ En partant de France, je rendis une visite à M. X..., de Clermont. Son fils me dit qu'il avait vu un officier qui était allé en Chine et qui l'avait assuré que tout ce que disaient les missionnaires au sujet d'enfants mis à mort par leurs parents était faux. Les gens de cette sorte vont dans les ports seulement et se gardent bien de s'aventurer dans l'intérieur.

“ Au Japon on aime les enfants plus qu'en Chine. Cependant, si des gens incrédules venaient ici, je pourrais leur procurer des enfants autant qu'ils pourraient en élever et les convaincre de leurs mensonges. L'infanticide est défendu ici par la loi ; mais dans un pays de païens il y a beaucoup de choses écrites pour montrer aux Européens que l'on a de bonnes qualités ; mais, en fait, on ne l'observe pas.

“ J'ai actuellement ici un catéchiste protestant qui sait



tous les principaux passages de la Bible par cœur. Il a passé trois ans à l'étudier. Je pense qu'il se convertira. Il a déjà demandé le baptême.

“ Les païens ont fait un dernier effort pour s'opposer au progrès de la religion catholique, mais le tout s'est dissipé comme de la fumée. Les bonzes ont loué un individu qui avait été chassé de chez les protestants et qui se faisait fort de réfuter tous les partisans de l'Évangile. Il est venu un jour avec 200 païens et il a été éconduit comme il le méritait. Il avait beaucoup de préventions, mais ses blasphèmes ne lui ont pas servi à grand'chose. Les païens eux-mêmes se moquent de lui.”

---

#### LEÇON D'ARITHMÉTIQUE

---

Ces jours derniers, un inspecteur allemand visitait une école primaire en Alsace-Lorraine. On était au calcul. Avisant une petite fille d'environ sept ans, à la mine éveillée :

— Dis-moi donc, mon enfant, lui demanda-t-il, si ta mère achète tous les jours deux livres de viande à 50 pfennings, combien cela fait-il d'argent par semaine ?

L'enfant se met à compter :

— Deux livres à 50 pfennings, cela fait 100 pfennings ou un marc ; un marc par jour (1 fr. 11 centimes), cela fait 6 marcs par semaine.

— Eh bien, dit l'inspecteur, la semaine chez vous n'a donc que 6 jours ?

— Oh ! non, réplique naïvement l'enfant : elle a aussi sept jours chez nous ; mais, le vendredi, nous ne mangeons pas de viande !

---

#### SPIRITUELLE REPARTIE DU PÈRE LACORDAIRE

---

Le Père Lacordaire se trouvant en voyage s'arrêta pour dîner dans un hôtel. C'était un vendredi. Presque tous les convives mangeaient gras, le Père Lacordaire demanda une omelette ?

L'un des dineurs lui dit : “ Pourquoi manger maigre le vendredi plutôt que gras ? quant à moi je ne crois qu'à ce que je comprends.”

A ce moment on apporta l'omelette et il s'en servit une grosse portion, le Père Lacordaire lui demande alors :

“ Comprenez-vous pourquoi le feu fait fondre l'huile et durcir les œufs qui font cette omelette.”

L'incrédule resta assez interloqué et ne sut quelle explication donner.

“ Et pourtant vous croyez à l'omelette et vous la trouvez bonne.”

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Adéline Trudel.—M<sup>me</sup> Beauchamp.—Léa Labelle.—Léon Larue.—Léon Robert.—Jules Anquetil.—V<sup>e</sup> Prudhomme.—M<sup>me</sup> Brabant.—Arthur Jetté.—Emma Desnoyers.—Marie-Louise Duquette.—M<sup>me</sup> A. Martel.—M<sup>me</sup> W. Cunningham.—V<sup>e</sup> Defoy.—V<sup>e</sup> Louis Richard.—D<sup>lle</sup> Catherine Bruchesi.

**DE PROFUNDIS.**

### L. J. A. SURVEYER

**Marchand Ferronnier**

Tient l'assortiment le plus complet pour églises et autres édifices publics, consistant en Glanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

### L'ALBUM MUSICAL

PUBLICATION MENSUELLE  
CONTENANT SEIZE PAGES DE MUSIQUE ET HUIT PAGES DE TEXTE.

On trouve dans ce journal de la musique d'orgue et de piano, des morceaux de chant religieux, et les romances les mieux choisies.

**Abonnement, \$3.00 par an.**

Bureaux, 8, rue Sainte-Thérèse  
**MONTREAL.**

### L. E. N. PRATTE

Importateur et marchand de

## PIANOS ET ORGUES

Americains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres  
Maisons suivantes :

#### PIANOS.

Hazelton Bros., New-York.  
Kranich & Bach, New-York.  
Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.  
P. H. Herz, Paris, France.

#### ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.  
Barn & Co., Woodstock, Ont.  
I. J. Mansell, Brockville, Ont.  
American Automatic Organ Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1880.

Une centaine de PIANOS à QUEUE, CABRÉS et DROITS et d'ORGUES d'ÉGLISE et de SALON de toutes descriptions toujours en magasin,

**PRIX, de \$50 à \$1500.**

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)

**280, Rue NOTRE-DAME**

(Magasin de musique de A. J. Boucher)  
**MONTREAL.**

# COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

**SENECAL & Cie.**

220, rue Notre-Dame, Montréal.

GIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

## " THE FIRE INSURANCE ASSOCIATION "

DE LONDRES, ANGLETERRE

Capital	-	-	-	\$5,000,000
Fonds de Réserve	-	-	-	450,000
Dépot au Gouvernement	-	-	-	100,000

Prend toutes espèces de risques contre le feu, à des prix modérés. Les églises, maisons religieuses et d'éducation, à des taux comparativement bas.

DIRECTEURS.—Président : l'hon. Donald Smith, directeur de la Banque de Montréal; vice-président : Edward Mackay, Ecr., directeur de la Banque de Montréal, John Ogilvie, Ecr., Rbt. Benny, Ecr.

AGENT SPÉCIAL : A. A. Meilleur.—GÉRANT GÉNÉRAL : William Robertson.

Bureau principal pour le Canada : 217, rue Saint-Jacques, Montréal.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

## CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.

### CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE

Formant un cours complet et méthodique de sermons, de conférences et d'instructions sur le dogme, la morale, le culte, les sacrements, les fêtes, les dimanches de l'année et les sujets de circonstance

D'après NN. SS. les Evêques, les RR. PP. Jésuites, Dominicains, Oratoriens, les Missionnaires et Prédicateurs de stations, les Curés et autres Prêtres exerçant le saint ministère, 5 beaux vol. in-8 de 620 pages, contenant chacun 60 instructions, par M. l'Abbé Lelandais.

5e édition. Prix : \$7.50.

### LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX AUTEURS

#### Du choix et de la chaire contemporaine

NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES. — Bardou, — Bécel, — Bélaval, — Bernadou, — Ber-teaud, — Besson, — Billiet, — Bonald, — de Bonnechose, — Borderies, — de la Bouillierie, — Bravard, — de Cabrières, — Chalandon, — Chaulet d'Outremont, — Daniel, — Darboy, — David, — Delalle, — Desprez, — Donnet, — Dreux-Brézé, — Dubreuil, — Dupanloup, — Duquessnay, — Freppel, — Germain, — Giraud, — Guibert, — Hacquart, — Hugonin, — Jolly, — Lacroix, — Landriot, — Lequette, — Marguerye, — Mathieu, — Mazenod, — Meignan, — Meirieu, — Merrillot, — Nogret, — Olivier, — Parisi, — Ravy, — Pie, — Perraud, — Place, — Plantier, — Rannadié, — Ravinet, — Rossat, — Rousselot, — Salinis, — De la Tour d'Auvergne, — Turinaz, — Villecourt, etc.

VICAIRES GÉNÉRAUX. — Achon, — Batain, — Bougaud, — Caussette, — Dubois, — Dulong de Rosnay, — Harel, — Lavigno, — Lebrec, — Noël, etc.

ARCHIPRÊTRES, DOYENS ET CURÉS. — Bohin, — Lebedel, — Lelandais, — Deguerry, — Fèvre, — Hamon, — Marie, — Roisillo, — Soyé, etc.

RELIGIEUX DE DIVERS ORDRES. — Chaignon, — Clair, — Constant, — Didon, — Dubroca, — Félix, — Graty, — Lacordaire, — Langlois, — Lefèvre, — Lenoir, — Millet, — Perraud, — Pététot, — Ravi-gnan, — Saillaud, — Ventura, etc.

PRÉDICATEURS ET MISSIONNAIRES APOSTOLIQUES. — Christia, — Combalot, — Dauphin, — Le Goupil, — Mullois, — Ratisbonne, — Rauline, — Tournemine, etc.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

## VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

**CIRE BLANCHE** } POUR  
**ET PARAFFINE** } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

# PARISIEN

de LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*